

05 août 2013 -12:54

## Diminution du nombre de chiens et de chats dans les refuges en 2012

En 2012, 24.070 chiens et 31.434 chats ont été recueillis dans les refuges pour animaux. Ceci représente une diminution de 9% pour les chiens et de 14% pour les chats par rapport à l'année précédente. Il a toutefois fallu euthanasier 2.560 chiens et 11.208 chats, soit une augmentation de 3% par rapport à 2011. Les principales raisons sont la maladie, les problèmes de socialisation et le manque de place dans les refuges.

L'année dernière, 21.175 chats errants ont été conduits dans les refuges, deux fois plus que les animaux abandonnés par leur propriétaire. Souvent, des portées entières de chatons sont amenées dans les refuges lorsqu'on ne sait pas quoi en faire.

En matière d'adoptions, une tendance positive a été observée l'année dernière pour les chiens: 13.022 animaux ont trouvé un nouveau maître, une augmentation de 8%. Chez les chats, c'est le statu quo avec 16.180 adoptions.

Grâce à la puce électronique, 9.815 chiens ont été remis à leur maître, alors que 1.193 chats seulement ont pu être rendus à leur propriétaire. Celui qui ne veut pas perdre son chat a donc intérêt à le faire identifier, même si l'obligation n'existe à l'heure actuelle que pour les chiens.

Dans le cadre du plan pluriannuel pour la stérilisation des chats, une initiative du service Bien-être animal, tous les chats, sauf ceux vivant chez les éleveurs, seront à terme stérilisés et identifiés. Depuis le 1er septembre 2012, cette règle s'applique déjà pour les chats dans les refuges.

Avec la campagne "Adopter au refuge" lancée début juillet 2013, le service Bien-être animal veut sensibiliser le grand public aux avantages des chats de refuges. Les chats de refuges sont socialisés, bien soignés et déjà stérilisés et munis d'une puce, tout cela souvent à un tarif avantageux. Le site web [www.adopteraurefuge.be](http://www.adopteraurefuge.be) contient, outre des informations pratiques, un jeu destiné aux enfants. Des affiches de campagne ludiques sont envoyées aux bibliothèques, villes et communes, aux refuges, aux vétérinaires et aux magasins spécialisés pour animaux.

Personne de contact:

Catherine Terclavers

02/524.74.18

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Eurostation II  
Place Victor Horta 40 bte 10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Jan Eyckmans  
Chef du Service Communication externe &  
Porte-parole  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@health.belgium.be](mailto:jan.eyckmans@health.belgium.be)

Heleen Vandenberghe  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 96 91  
+32 486 12 67 98  
[heleen.vandenberghe@health.fgov.be](mailto:heleen.vandenberghe@health.fgov.be)